

Sciences commerciales et économiques de notre Université, le cours de Statistique et de Politique commerciale, ainsi que le cours de Législation et Règlements consulaires.

Cette charge allait s'accroître considérablement en 1926, des cours d'Histoire contemporaine de l'industrie et du commerce et d'Économie politique, matières spéciales ; puis, en 1935, de ceux d'Économie politique à la Faculté de Droit et d'Économie politique et sociale à la Faculté des Sciences appliquées.

Chargé de cours à la Faculté de Droit en 1924, il est promu professeur extraordinaire en 1927, professeur ordinaire en 1930, professeur émérite en 1942.

Laurent DECHESNE était un de ces hommes indépendants et doués d'une grande force d'âme. Il travaillait avec un acharnement peu commun : son œuvre scientifique, qui s'étend sans interruption sur près de soixante ans, suffirait à elle seule au renom de plusieurs savants ; vouée essentiellement aux sciences sociales et principalement aux sciences économiques, elle ne laisse dans l'ombre aucun des grands problèmes relevant de ces disciplines.

Exigeant pour lui-même, il exigeait beaucoup de ses élèves. Ceux-ci gardent de lui le souvenir d'un maître qui ne recherchait pas une popularité facile mais les forçait à une intime compréhension des choses. Ils lui conservent une profonde reconnaissance pour les leçons de rigueur scientifique qu'ils ont reçues de lui.

Le professeur Laurent DECHESNE était Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

Le 2 juin 1955, notre Alma Mater était à nouveau frappée par le décès d'Antoine GRÉGOIRE.

Né à Louvain en 1871, Antoine GRÉGOIRE est proclamé docteur en philosophie et lettres (section philologie classique) en 1893 ; il réussit la même année l'épreuve du Concours des bourses de voyage et devient l'année sui-

vante lauréat du Concours universitaire. Pendant ses séjours d'études à Leipzig, à Munich et à Paris, on le voit s'intéresser de plus en plus à la linguistique et particulièrement à la phonétique. A Paris, il fréquente le laboratoire de phonétique expérimentale de ce pionnier que fut l'Abbé ROUSSELOT et est proclamé bientôt maître en phonétique. A son retour en Belgique, Antoine GRÉGOIRE doit prendre rang dans la carrière de professeur d'Athénée ; il enseigne successivement à Tirlemont, à Anvers, à Huy et enfin, de 1911 à 1929, à Liège. Il porte désormais aux méthodes pédagogiques un intérêt qui ne faiblira pas jusqu'à la fin de sa carrière.

En 1905, il obtient de faire à la Faculté de Philosophie et Lettres, un cours libre de Phonétique expérimentale, et y organise un laboratoire. Il est l'un des premiers en Europe, le tout premier en Belgique, à utiliser des machines parlantes pour l'enseignement des langues vivantes. En 1919, Antoine GRÉGOIRE est chargé de faire, à la Faculté de Philosophie et Lettres, un cours facultatif de Phonétique ; en 1921, un cours facultatif d'Orthophonie ; puis, en 1926, un cours facultatif de Latin vulgaire. En 1927, par suite de l'admission de Jean-Pierre WALTZING à l'éméritat, il est chargé de deux cours d'exercices philologiques sur la langue latine et d'explication d'auteurs latins. Nommé professeur ordinaire à l'Université en 1929, il quitte totalement l'enseignement secondaire, et peut se consacrer davantage au travail scientifique. En 1937, puis en 1947, il donne à la Collection de la Faculté de Philosophie et Lettres les deux volumes universellement appréciés de *L'apprentissage du langage*. Entretemps, en 1939, il publie un autre livre, bien connu des linguistes, dont le titre, *Edmond-Puxi-Michel*, réunit les prénoms et les surnoms de ses trois enfants.

Doué d'une curiosité toujours en éveil et d'un esprit critique aigu, Antoine GRÉGOIRE s'intéressait à tous les aspects du langage. Il savait allier à la minutie de l'ob-

servation le souci constant de la simplification didactique.

Antoine GRÉGOIRE fut admis à l'éméritat en 1942. Il était Commandeur de l'Ordre de Léopold.

Le 3 septembre dernier, décédait, à Esneux, Léon HALKIN, professeur émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres.

LÉON HALKIN est nommé professeur à l'Université de Liège alors qu'il a à peine 28 ans.

C'est un latiniste, et il aime à expliquer Tite-Live, qu'il connaît si bien, les épîtres et les satires d'Horace, dont il apprécie l'humour et la poésie, et surtout Tacite, pour le style de qui il a une prédilection marquée.

Mais c'est plus particulièrement aux recherches historiques, à base documentaire, que vont ses préférences. Il est spécialiste des Institutions romaines ; et l'histoire antique de notre pays, depuis l'époque romaine jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, n'a pas de secrets pour lui.

Léon HALKIN est pour ses élèves un professeur clair et consciencieux, un interrogateur compréhensif.

Très attaché à son Université, il y passe quarante-trois années de sa vie. Il est Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres en 1920-1921, Secrétaire du Conseil Académique en 1929-1930, Membre de la Commission Administrative du Patrimoine de 1928 à 1931, Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Universitaire de 1931 à 1935. Un de ses grands sujets de fierté est notre *Liber memorialis* qui parut en 1936. Nul ne dira jamais assez, — car lui-même était trop modeste ! — ce que ce monument lui a coûté de veilles, de soucis et de démarches souvent difficiles.

Dans la préface de cet ouvrage, LÉON HALKIN écrivait : « On s'est efforcé de ne rien négliger pour que cet » ouvrage soit une contribution importante à l'histoire » des sciences et des lettres dans la Belgique contemporaine... Il attestera en même temps la persistance, au